

Appel à candidature

Et si cette boutique
était la vôtre ?

Testez
votre idée !





LE CONCEPT

Dans le cadre de sa politique de valorisation du commerce et du dispositif « Petites villes de demain », Hendaye Tourisme & Commerce a acquis une cellule commerciale en cœur de ville.

Celle-ci doit permettre, pendant une période donnée, d'accompagner des porteurs de projet, en mettant à leur disposition, à tarif réduit, un local commercial.

Les commerçants accueillis sont ensuite régulièrement suivis par un groupe de travail pour s'assurer du bon développement de leur activité.

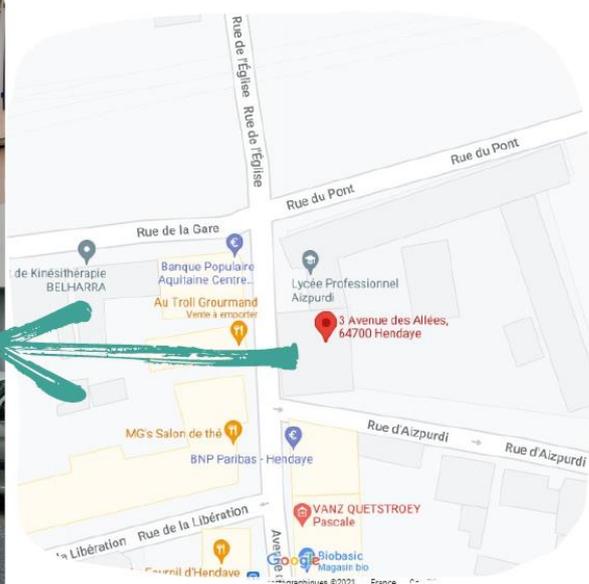
Au terme des baux (maximum 3 ans), les commerçants installent leur activité de manière pérenne dans une nouvelle cellule marchande.



LE LOCAL

Le local se situe en cœur de ville, avenue des Allées.

Il bénéficie de places de stationnement au droit de la vitrine et d'un parking public souterrain public, situé à 200 mètres.

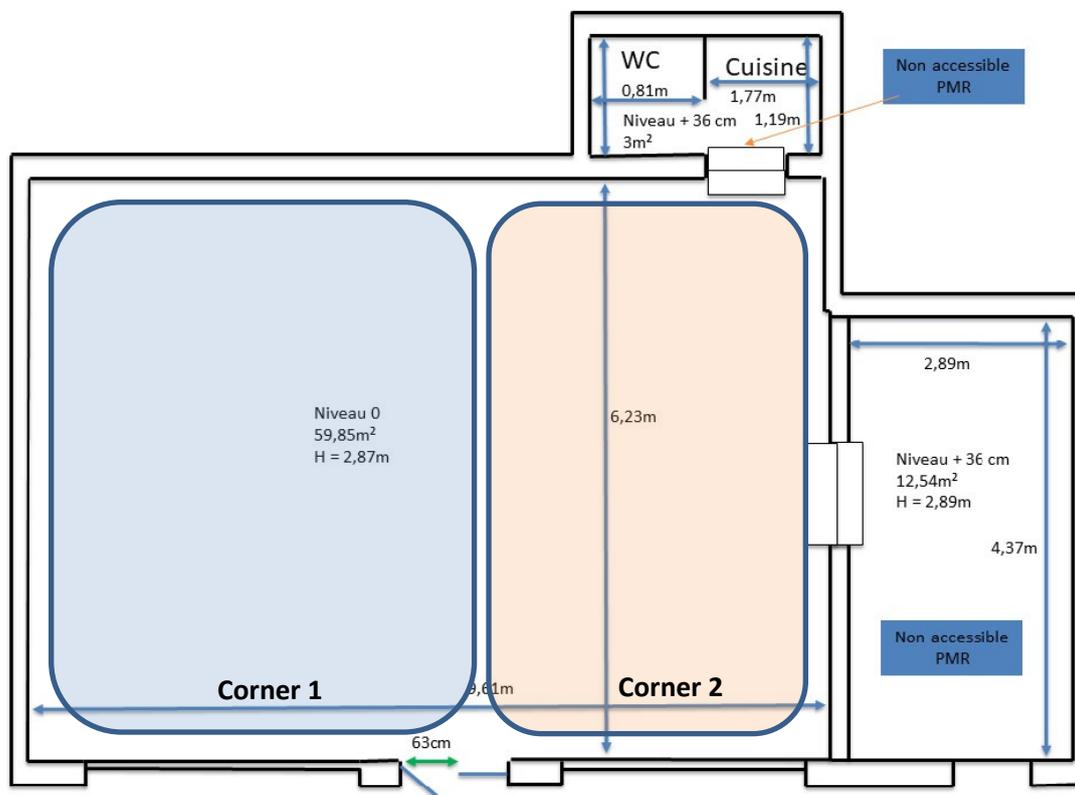


LE LOCAL

L'espace marchand de 60 m² se divise en deux corners, d'environ 34 m²(corner 1 - DEJA LOUE) et 26 m², afin de maximiser les flux de visiteurs.

Sanitaires, cuisine et réserves seront partagés entre les deux commerçants.

LE CORNER 1 EST DISPONIBLE A LA LOCATION. Le n°2 est déjà loué.





LES CONDITIONS D'EXPLOITATION

‣ Typologie de commerces

- Ne pourront pas être retenus dans ce local : commerces de bouche, restauration, professions libérales, banques, assurances, agences immobilières
- La valorisation des circuits courts sera appréciée
- Seuls de nouveaux commerçants pourront prétendre à ces locaux

‣ Obligations des commerçants accueillis

- Être partenaire d'Hendaye Commerce (environ 130 € HT /an) et participer à une grande partie des opérations collectives mises en œuvre
- Faire vivre ses vitrines
- Être actif sur les réseaux sociaux et sur sa fiche google business
- Toute l'année, être ouvert a minima jusqu'à 13h le matin et jusqu'à 19h en soirée
- Mettre en place une signalétique de base bilingue Français/Basque (horaires)
- Adresser annuellement son bilan comptable à Hendaye Commerce

‣ Durée initiale / maximale du bail précaire.

- Bail précaire d'une année, renouvelable 2 fois

‣ Loyers pratiqués

- Année 1 : 4 € HT / m² / mois - Année 2 : 7 € HT - Année 3 : 10 € HT
- Fluides à la charge des commerçants
- Sanitaires, cuisine et réserves partagés à 50 % - 50 % entre les deux commerçants



LES ENGAGEMENTS D'HENDAYE COMMERCE

Afin d'accompagner au mieux les commerçants dans le lancement de leur activité, Hendaye Commerce s'engage à :

- Rencontrer 1 fois par trimestre la 1ère année, puis chaque semestre le commerçant pour échanger sur son activité (point sur le business modèle, adaptation de la stratégie, pérennisation et aide à la transition de l'activité)
- Aider à la traduction en basque des informations de base
- Apporter son expertise dans la mise en place du plan de communication du commerçant



LE DEPÔT DE CANDIDATURE

POUR LE CORNER 1 / 35m²

Les commerçants qui souhaitent bénéficier du corner doivent adresser leur dossier avant le 16 février 2024, accompagné des éléments suivants :

- Présentation du commerçant (expérience professionnelle, formation)
- Concept proposé et détaillé
- Business plan <https://www.economie.gouv.fr/entreprises/reussir-business-plan>
- Etude de marché
- Apport personnel disponible pour installation
- Date d'installation souhaitée

AUTRES ELEMENTS D'APPRECIATION DES CANDIDATURES (liste non exhaustive)

- *Engagement commerce équitable, circuits courts, engagements environnementaux...*
- *Être ouvert le dimanche matin en été*
- *Langues pratiquées (français, anglais, espagnol, basque)*
- *Concept innovant, idéalement, non présent à Hendaye*



CONTACTS

Jean-Sébastien HALTY

Directeur Hendaye Tourisme & Commerce

Anthony ROMAN

Assistant de Direction

Tél. : +33 (0)5 59 20 00 34